



Par SDÉ et poste

Le 4 septembre 2019

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

OBJET : Demande relative à la conversion du réseau autonome d'Inukjuak à
l'énergie renouvelable
Votre dossier : R-4091-2019
Notre dossier : R057213 ST

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le Distributeur), désire aviser la Régie de l'énergie qu'il ne pourra déposer ses réponses à la demande de renseignements n° 1 le jeudi 5 septembre 2019 tel que prévu. En effet, le nombre important de questions et la fin de la période des vacances estivales ont ralenti le processus de réponses aux questions.

Le Distributeur demande à la Régie de prolonger le délai jusqu'au vendredi 6 septembre à 16h00. Le Distributeur est d'avis que cette prolongation n'aura aucune incidence sur le déroulement du dossier.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL, avocat

ST/ab